

OO **PRO VELO** **REGION LAUSANNE**

ASSOCIATION POUR LE VÉLO EN REGION
LAUSANNOISE

CASE POSTALE 7170
1002 LAUSANNE
0793219871

WWW.PRO-VELO-LAUSANNE.CH
CONTACT@PRO-VELO-LAUSANNE.CH

Commune de Lausanne
Direction des travaux
Rue du Port-Franc 18
Case postale 5354
1002 Lausanne

Lausanne, le 19 février 2010

Remarque concernant la mise à l'enquête P-132-7-9-2010-ME, « Montolieu », Chemin des Abeilles 19 à 33 (futur)

Madame, Monsieur,

Nous avons examiné les plans de la mise à l'enquête susmentionnée sous l'angle du stationnement pour deux-roues légers. En effet, le Plan Général d'Affectation prévoit à son art. 66 al.1 qu'un nombre minimum de places de stationnement réservé aux deux-roues doit être aménagé. De plus, le règlement d'application de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (RLATC) indique à son article 32 que les constructions doivent être pourvues de locaux ou de couverts pour les deux-roues légers non motorisés et surtout l'art. 40a dudit règlement fixe qu'en l'absence de réglementation communale conforme aux normes en vigueur, celles-ci sont applicables aux véhicules motorisés et aux deux-roues légers (notamment les normes VSS 640 065 et VSS 640 066).

Un nombre suffisant de places de stationnement pour les vélos est inscrit sur les plans mis à l'enquête, mais les surfaces à disposition ne correspondent pas à la norme VSS 640 066. En effet, il faudrait compter entre 1.6 et 2.6 m2 par place de stationnement, ce qui est loin d'être le cas. Nous demandons donc que la norme VSS 640 066 soit respectée pour que ces surfaces de stationnement soient utilisables par les cyclistes. Des places extérieures couvertes et sécurisées seraient en outre souhaitables pour que les cyclistes aient à leur disposition des infrastructures qui répondent à leur besoin.

En espérant que notre remarque retiendra toute votre attention en vue de favoriser la mobilité douce à Lausanne, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées et restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Florence Germond
Présidente

Stéphane Bolognini
Membre du comité